

G₂₁

ADVERBE OU ADJECTIF

Explication :

- Les adjectifs complètent un nom ou un pronom ➔ ils **s'accordent**.
- Les adverbes (ad-verbe : avec le verbe) complètent un verbe ➔ ils **ne s'accordent pas**.

Les auteurs humoristiques transforment admirablement les faits réels.

Nom Adjectif Verbe Adverbe Nom Adjectif

qualifiant auteurs qualifiant transforment qualifiant faits

(s'accorde) (ne s'accordent pas) (s'accorde)

- Pour ne pas confondre les adjectifs et les adverbes, il faut reconnaître la nature des mots qu'ils complètent :

Obélix est un Gaulois très **fort**. (c'est un **Gaulois** qui est fort ➔ fort est un **adjectif** car Gaulois est un **nom**.)
 Ne parlez pas si **fort**. (c'est la manière de **parler** qui est forte ➔ fort est un **adverbe** car parler est un **verbe**.)



L'adverbe peut également préciser un adjectif ou un autre adverbe :

Des croquis **très amusants**.

Adjectif

Des croquis **très bien** faits.

adverbe

G₂₂

LES PRONOMS

Explication :

- On emploie un **pronom** (pro-nom : à la place du nom) pour ne pas répéter un nom ou un Groupe Nominal (voir G₁₅)
- Quel que soit le pronom utilisé, on doit être sûr que la personne qui va lire ou écouter la phrase pourra comprendre de qui on parle.



Les pronoms :

Les pronoms	personnels		Ils désignent le sujet.	je – tu – nous – vous ⇒ <i>Je parle.</i>
		Ils remplacent ou désignent des personnes (=personnels), des êtres ou des objets.	Ils remplacent le sujet.	il – elle – on – ils – elles ⇒ <i>Pierre entre. Il est en sueur.</i>
			Ils remplacent le COD. ou le COI. (voir G ₂₁).	le – la – les – l' – lui – leur – eux, elles... ⇒ <i>Léa sort sa bague. Elle la regarde et l'enfile.</i>
	possessifs	Ils permettent de désigner une être ou un objet en indiquant à qui il appartient (=possessifs).	Ils remplacent un G.N.(voir G ₁₅) formé d'un déterminant possessif (voir G ₁₈) et d'un nom.	le mien – le tien – le sien – le nôtre – le vôtre – le leur – la mienne... – les miens... les miennes... – les nôtres – les vôtres – les leurs <i>Mon livre</i> ⇒ <i>Le mien (c'est le livre qui m'appartient)</i>
	démonstratifs	Ils désignent un être ou un objet sans utiliser son nom (démonstratif = en le montrant)	Ils remplacent un G.N.(voir G ₁₅) formé d'un déterminant démonstratif (voir G ₁₈) et d'un nom.	celui – celle – ceux – celui-ci – celui-là – celle-ci – celle-là – ceux-ci – ceux-là – celles-ci – celles-là – ceci – ça <i>ce garçon</i> ⇒ <i>celui-ci</i>
	indéfinis	Ils permettent de désigner tous les éléments, certains éléments ou aucun élément d'un groupe.		chacun – chacune – tous – toutes – aucun – aucune – certains – certaines – les uns – les autres... ⇒ <i>Voici mes timbres : je garde les uns et vends les autres.</i>
	relatifs	Ils permettent de ne pas répéter le nom qu'ils remplacent dans une proposition subordonnée relative (voir G ₁₁).	Ils relient les propositions subordonnées relatives aux propositions principales.	qui – que – quoi – dont – où – lequel – laquelle – duquel – auquel – à laquelle – desquels – auxquels ⇒ <i>L'acteur saluait le public qui l'applaudissait..</i>